

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU 7 MARS 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le sept mars à 20H00 le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par la Maire, s'est réuni, en mairie, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Madame PIAULET Christine, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 27Présents : 20
Pouvoirs : 3
Absents : 4

Date de la convocation : 28/02/2019

PRÉSENTS : PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, FRAUDEAU Jean-François, DEBIAIS Viviane, BEAUVAIS Magali, BERGONNIER Pascal, BEUROIS Thierry, BIANCO Lydie, CHAINE Jean-Paul, CLAVÉ Louis, INGRASSIA Christine, JARASSIER Corinne, LAGARNAUDIE Jacqueline, LAROCHE Fabienne, LECOQ Christian, LEVRAULT Charly, MILLIASSEAU Maurice, Gilles PHELIPPEAU, ROYER Freddy, SULLI Bruno.**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :**GAUTHIER Dominique représenté par C PIAULET
BRUNIER Maud représentée par JF FRAUDEAU
ERRAÏSS Malika représentée par P BERGONNIER**ABSENTS** : BOURMAUD Melinda, BRUÈRE Charlotte, CHABOT Marie-Line, RENAUD Didier.**Secrétaire de séance** : Jean-François FRAUDEAU**DELIBÉRATION N° 42****RAPPORTEUR : Bruno MASSONNEAU****OBJET : ISOLATION EXTERIEURE DE LA SALLE DES FETES – DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAGC (FONDS DE CONCOURS TRANSITION ENERGETIQUE)**

Il est rappelé aux membres du conseil municipal, qu'après avoir réalisé des travaux d'accessibilité dans la salle des fêtes, notamment au niveau des sanitaires, il est désormais nécessaire de renforcer la performance énergétique de la salle.

Pour ce faire, la collectivité s'est engagée dans un bouquet de travaux sur plusieurs années pour améliorer les performances énergétiques de la salle. En 2018, le remplacement des menuiseries extérieures de la salle a été engagé.

Les travaux envisagés en 2019 consistent à :

- la dépose des menuiseries non remplacées en 2018 et condamnation des ouvertures,
- la réalisation d'une isolation par l'extérieur des façades du bâtiment.

Le montant estimatif des travaux est de 110 000 € HT.

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut peut subventionner ce type de travaux dans le cadre du fonds de concours transition énergétique.

Le plan de financement est le suivant :

-Fonds de concours transition énergétique sollicitée 35%, soit :	38.500,00 €
-Fonds propres (35%), soit :	38.500,00 €
-Subvention DETR sollicitée 30 %, soit :	33.000,00 €
Total	110.000,00 €

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'approuver les travaux ainsi que le plan de financement tels que présentés et de solliciter la subvention auprès de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault.

Considérant la nécessité d'améliorer les performances énergétiques de la salle des fêtes Robert Sauvion,

Considérant le coût estimatif des travaux,

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault peut subventionner ce type de travaux dans le cadre du fonds de concours transition énergétique,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve** les travaux d'isolation extérieure à la salle des fêtes Robert Sauvion d'un montant de 110 000,00 € HT ;
- **approuve** le plan de financement ci-dessus permettant à Mme la Maire de déposer les demandes de subventions ;
- **décide** pour cette réalisation de solliciter une subvention auprès de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault dans le cadre du fonds de concours transition énergétique ;
- **charge** Mme la Maire des démarches nécessaires à cet effet et lui donne tout pouvoir pour signer les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le : **08 MARS 2019**
Christine Piaulet, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le **08 MARS 2019**

